

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/12/2024 - 33099 - 2011 B 02717 - 537 844 243 - A5 GROUPE

A5 GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 530 000 euros
Siège social : 10 Boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
537 844 243 RCS NANTES

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2024

Certifié conforme
La Présidente

Société DITIAE

Signé par :


32F02F828610465...

Désignation de l'entreprise : SAS A5 GROUPE (APDG INVESTISSEMENTS)			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : 10 Boulevard du Zenith			44800 SAINT HERBLAIN		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					53784424300023	Néant ☐ *		
			Exercice N, clos le, 30062024		N-1 30062023			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	45 711	45 376	335	335
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	506 814	376 509	130 305	164 180
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	734 501	325 000	409 501	501 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	710 785		710 785	193 652
		Autres titres immobilisés	BD	BE	92 824		92 824	
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	819 484		819 484	819 484
TOTAL (II)			BJ	BK	2 910 118	746 884	2 163 234	1 678 651
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	366 635		366 635	288 750
		Autres créances (3)	BZ	CA	192 812		192 812	161 109
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	200 000		200 000	100 000
Disponibilités		CF	CG	27 621		27 621	20 464	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	25 793		25 793	16 514	
	TOTAL (III)	CJ	CK	812 861		812 861	586 837	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	3 722 979	746 884	2 976 095	2 265 488	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	219 065	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS A5 GROUPE (APDG INVESTISSEMENTS)			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 530 000.....)		DA	530 000	610 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	52 978	45 032
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	560 594	729 622
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	189 086	158 918
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	1 332 658	1 543 572
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	619 647	268 896
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	426 522	112 488
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	273 893	139 149
	Dettes fiscales et sociales		DY	284 500	201 384
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	38 875	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	1 643 437	721 917	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	2 976 095	2 265 488	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 209 884	608 589
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 GROUPE (APDG INVESTISSEMENTS)										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	1 654 010	FH		FI	1 654 010	1 379 690			
		FJ	1 654 010	FK		FL	1 654 010	1 379 690			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	16 167	6 667			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	6 185	2 312			
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	11			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 676 366	1 388 679			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	902 729	835 647			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	32 788	30 624			
	Salaires et traitements *					FY	452 164	309 004			
	Charges sociales (10)					FZ	193 299	119 602			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	52 540	53 678			
						GB					
						GC					
						GD					
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GE	121	2			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GF	1 633 641	1 348 558			
	Autres charges (12)					GG	42 725	40 121			
Total des charges d'exploitation (4) (II)											
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)											
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	212 925	304 830		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 325			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	214 250	304 830		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	100 000	225 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	14 836	8 555		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
Total des charges financières (VI)						GU	114 836	233 555			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)											
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	99 414	71 275			
						GW	142 139	111 396			

Désignation de l'entreprise SAS A5 GROUPE (APDG INVESTISSEMENTS)										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	(46 947)	(47 522)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 890 616	1 693 509	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 701 530	1 534 591	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	189 086	158 918	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	6 124	6 684	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J	212 925	304 830	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	4 126	2 306	
	(7)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(8)	Dont transferts de charges								RC			
	(9)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5								RD			
	(10)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	6 185	2 312	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2			
	(12)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9								A3			
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS A5 GROUPE (APDG INVESTISSEMENTS)										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	45 711	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	263 387	KW		KX	9 001	
		Matériel de transport *				KY	46 394	KZ		LA	3 560	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	171 578	LC		LD	4 412	
		Emballages récupérables et divers *				LE	6 790	LF		LG	1 692	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	488 149	LO		LP	18 665		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	919 652	8V		8W	936 064			
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	92 824			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	819 484	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	1 739 136	LR		LS	1 028 888			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	2 272 996	ØH		ØJ	1 047 553	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	45 711	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	272 388	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	49 954	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	175 990	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	8 482	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	506 814	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations		IØ		ØX	410 430	ØY	1 445 286	ØZ				
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	92 824	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	819 484	2G				
TOTAL IV		I3		NJ	410 430	NK	2 357 594	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	410 430	ØL	2 910 118	ØM		

Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 GROUPE (APDG INVESTISSEMENTS)

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 GROUPE (APDG INVESTISSEMENTS)													Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	45 376		PF			PG			PH	45 376	
TOTAL I			RK	45 376		RM			RN			RO	45 376	
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	165 844		QE	26 349		QF			QG	192 193	
	Matériel de transport		QH	18 608		QI	12 427		QJ			QK	31 034	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	139 517		QM	13 764		QN			QO	153 281	
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT		
TOTAL II			QU	323 969		QV	52 540		QW			QX	376 509	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	369 344		ØP	52 540		ØQ			ØR	421 884	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES												
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 GROUPE (APDG INVESTISSEMENTS)								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	225 000	9V	100 000	9W		9X	325 000
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	225 000	TY	100 000	TZ		UA	325 000
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	225 000	UB	100 000	UC		UD	325 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG	100 000	UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS A5 GROUPE (APDG INVESTISSEMENTS)										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	710 785	UM	219 065	UN	491 720		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	819 484	UV		UW	819 484		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	366 635		366 635				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	70		70				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	336		336				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	134 674		134 674				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	50 976		50 976				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 500		1 500				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	5 256		5 256				
	Charges constatées d'avance			VS	25 793		25 793				
	TOTAUX			VT	2 115 509	VU	804 305	VV	1 311 204		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	619 647	186 093	433 553					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	100 993	100 993							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	273 893	273 893							
Personnel et comptes rattachés		8C	41 383	41 383							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 151	42 151							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	75 544	75 544						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	118 580	118 580						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 842	6 842						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	325 528	325 528							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	38 875	38 875							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 643 437	VZ	1 209 884	433 553					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	530 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	179 934	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

A5 GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 530 000 euros
Siège social : 10 Boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
537 844 243 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 novembre 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 189 086 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	189 086 euros
A la réserve légale	22 euros

Solde	189 064 euros
A titre de dividendes	100 000 euros
Soit 0,19 euros par action	

Le solde	89 064 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 649 658 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Eligible à l'abattement (selon législation en vigueur)	Non éligible à l'abattement (selon législation en vigueur)
30.06.2021	65 000 euros	65 000 euros	Néant
30.06.2022	65 000 euros	65 000 euros	Néant
30.06.2023	Néant	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 novembre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société DITIAE

Signé par :

32F02F828610465...



expertise finance conseil

Bertrand CRISTALLINI

A5 GROUPE

Société par Actions Simplifiée

**10 Boulevard du Zénith
44800 SAINT HERBLAIN**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30/06/2024

SAS A5 GROUPE

Exercice clos le 30/06/2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société SAS A5 GROUPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A5 GROUPE relatifs à l'exercice clos le 30/06/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A5 GROUPE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

SAS A5 GROUPE

Exercice clos le 30/06/2024

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Titres de participation » de l'annexe aux états financiers présente les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SAS A5 GROUPE

Exercice clos le 30/06/2024

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A5 GROUPE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS A5 GROUPE

Exercice clos le 30/06/2024

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 8 novembre 2024



Le Commissaire aux comptes
SARL EFC, représentée par
Bertrand CRISTALLINI

Comptes annuels



Bilan Actif

		30/06/2024			30/06/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	45 711	45 376	335	335
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	506 814	376 509	130 305	164 180
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	734 501	325 000	409 501	501 000
	Créances rattachées à des participations	710 785		710 785	193 652
	Autres titres immobilisés	92 824		92 824	
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	819 484		819 484	819 484
TOTAL (II)		2 910 118	746 884	2 163 234	1 678 651
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	366 635		366 635	288 750
	Autres créances	192 812		192 812	161 109
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	200 000		200 000	100 000
	DISPONIBILITES	27 621		27 621	20 464
	Charges constatées d'avance	25 793		25 793	16 514
	TOTAL (III)	812 861		812 861	586 837
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 722 979	746 884	2 976 095	2 265 488
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				24 375	
(3) dont créances à plus d'un an					



Bilan Passif

		30/06/2024	30/06/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	530 000	610 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	52 978	45 032
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	560 594	729 622
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	189 086	158 918
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 332 658	1 543 572
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	619 647	268 896
	Emprunts et dettes financières divers (3)	426 522	112 488
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	273 893	139 149
	Dettes fiscales et sociales	284 500	201 384
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	38 875	
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		1 643 437	721 917
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		2 976 095	2 265 488
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		189 085,74	158 917,78
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 209 884	608 589
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat

1/2

		30/06/2024		30/06/2023
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	1 654 010		1 379 690
	Montant net du chiffre d'affaires	1 654 010		1 379 690
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation		16 167	6 667
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		6 185	2 312
	Autres produits		5	11
	Total des produits d'exploitation (1)		1 676 366	1 388 679
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		902 729	835 647
	Impôts, taxes et versements assimilés		32 788	30 624
	Salaires et traitements		452 164	309 004
	Charges sociales du personnel		193 299	119 602
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		52 540	53 678
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		121	2
	Total des charges d'exploitation (2)		1 633 641	1 348 558
RESULTAT D'EXPLOITATION			42 725	40 121



Compte de Résultat

2/2

		30/06/2024	30/06/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		42 725	40 121
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	212 925	304 830
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 325	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		214 250	304 830
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	100 000	225 000
	Intérêts et charges assimilées (4)	14 836	8 555
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		114 836	233 555
RESULTAT FINANCIER		99 414	71 275
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		142 139	111 396
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(46 947)	(47 522)
TOTAL DES PRODUITS		1 890 616	1 693 509
TOTAL DES CHARGES		1 701 530	1 534 591
RESULTAT DE L'EXERCICE		189 086	158 918
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		212 925	304 830
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		4 126	2 306



Faits caractéristiques

En date du 15 mars 2024, la société A5 GROUPE a procédé a une réduction de capital d'un montant de 80 000€, par voie de rachat d'actions propres détenues par la société OUEST CROISSANCE.

En date du 30 avril 2024, OUEST CROISSANCE a cédé à A5 GROUPE la totalité des 13 723 Obligations Convertibles en Actions (ORA) détenues dans la société BOOST MY MAIL, moyennant un prix de 91 499€.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 976 095 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 890 616 euros** et un total **charges de 1 701 530 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 189 086 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2023** et finit le **30/06/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Méthode et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs

Postes	Mode d'amortissements	Durée
Autres immobilisations incorporelles	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	de 7 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	de 3 à 8 ans

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.



Règles et Méthodes Comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Note sur l'intégration fiscale

La société est mère d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI. La convention d'intégration fiscale lie la société avec ses filiales la SAS A5 SYS et la SAS BOOST MY MAIL.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec les sociétés du groupe prévoit que la charge d'impôt est supportée par les sociétés filles comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, la société a constaté un produit de 46 947€



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/06/2024
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	45 711				45 711
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 711				45 711
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers	263 387		9 001		272 388
	Matériel de transport	46 394		3 560		49 954
	Matériel de bureau, mobilier	171 578		4 412		175 990
	Emballages récupérables et divers	6 790		1 692		8 482
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	488 149		18 665		506 814
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	919 652		525 634		1 445 286
	Autres titres immobilisés			92 824		92 824
	Prêts et autres immobilisations financières	819 484				819 484
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 739 136		618 457		2 357 594
TOTAL		2 272 996		637 122		2 910 118



Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	45 376			45 376
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 376			45 376
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	165 844	26 349		192 193
	Matériel de transport	18 608	12 427		31 034
	Matériel de bureau, mobilier	139 517	13 764		153 281
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	323 969	52 540		376 509
TOTAL		369 344	52 540		421 884

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
		Dotations			Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
		Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2024
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	225 000	100 000		325 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	225 000	100 000		325 000
TOTAL GENERAL		225 000	100 000		325 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			100 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		30/06/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	710 785	24 375	686 410
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	819 484		819 484
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	366 635	366 635	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	70	70	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	336	336	
	Impôts sur les bénéfices	134 674	134 674	
	Taxes sur la valeur ajoutée	50 976	50 976	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 500	1 500	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 256	5 256	
	Charges constatées d'avances	25 793	25 793	
	TOTAL DES CREANCES	2 115 509	609 615	1 505 894
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	619 647	186 093	433 553	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	100 993	100 993		
	Fournisseurs et comptes rattachés	273 893	273 893		
	Personnel et comptes rattachés	41 383	41 383		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 151	42 151		
	Impôts sur les bénéfices	75 544	75 544		
	Taxes sur la valeur ajoutée	118 580	118 580		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 842	6 842		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	325 528	325 528		
	Autres dettes	38 875	38 875		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 643 437	1 209 884	433 553	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		530 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		179 934			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Produits à recevoir

		30/06/2024
Total des Produits à recevoir		308 886
Créances rattachées à des participations		10 144
Intérêts courus sur créances	10 144	
Autres créances clients		297 241
Clients - Factures à établir	297 241	
Autres créances		1 500
Etat - Produits à recevoir	1 500	



Charges à payer

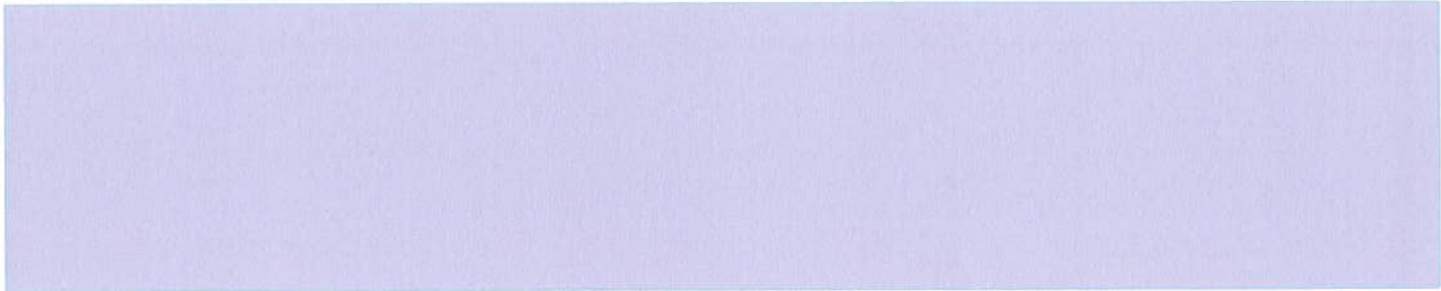
30/06/2024

Total des Charges à payer		220 176
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		823
Intérêts courus sur emprunts	823	
Emprunts et dettes financières divers		4 388
Intérêts courus sur crédit vende	993	
C/C Intérêts courus	3 395	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		115 171
Fournisseurs - FNP	115 171	
Dettes fiscales et sociales		60 918
Pers. - provision congés payés	32 733	
Personnel - Provision primes	8 650	
Ch. sociales sur congés à payer	11 641	
Ch. sociales sur primes à payer	3 460	
Etat - Charges à payer	4 132	
Etat - Taxe apprentissage à payer	193	
Etat - form. continue à payer	108	
Autres dettes		38 875
Clients - Avoirs à établir	38 875	



Charges et Produits constatés d'avance

	30/06/2024	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		25 793	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		25 793	





Capital social

		30/06/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		610 000,00	1,0000	610 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice		80 000,00	1,0000	80 000,00
	Du capital social fin d'exercice		530 000,00	1,0000	530 000,00



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2024
Capital social	610 000			(80 000)	530 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	45 032	7 946			52 978
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	729 622	150 972		(320 000)	560 594
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	158 918	(158 918)		189 086	189 086
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 543 572			(210 914)	1 332 658

Date de l'assemblée générale 16/11/2023

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 543 572

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 543 572

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (210 914)



Engagements financiers

30/06/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties Caution solidaire Emprunt CIC Ouest - Boost My Mail 250 K€	75 000	
	75 000	
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail	31 957	
	31 957	
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	106 957	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/06/2024
Emprunts	Nantissement de titres	CIC	130 000	30 746
Emprunts	Nantissement de titres	Banque Tarneaud	130 000	31 766
Emprunts	Nantissement compte à terme	CIC	200 000	193 979
Emprunts	Nantissement compte à terme	BPGO	200 000	194 036
		TOTAL	660 000	450 527



Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2024
VALEUR D'ORIGINE					68 847	68 847
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				35 605	35 605
	Dotation exercice				4 502	4 502
	TOTAL				40 106	40 106
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				32 305	32 305
	Redevances Exercice				6 121	6 121
	TOTAL				38 426	38 426
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				8 380	8 380
	entre 1 et 5 ans				20 252	20 252
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				28 632	28 632
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans				3 324	3 324
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				3 324	3 324
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					6 124	6 124



Effectif moyen

		30/06/2024	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		7
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		7

1

LBA WALTER France